

<http://ec-marigny-les-usages.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article407>



Madame, Monsieur,

L'Association Sportive de...

- 801.Les Archives - Les Archives 2016 2017 - L'USEP -



Date de mise en ligne : mercredi 26 avril 2017

Copyright © Ecole Primaire de Marigny-Les-Usages - Tous droits réservés

Madame, Monsieur,

L'Association Sportive de Vienne en Val organise - Lundi 1er Mai 2017 - les 31èmes "Foulées Solognotes" à Vienne en Val dans le Loiret.

Les enfants de votre école pourront participer aux courses organisées pour le jeunes de 1km et 2km.

La municipalité de Vienne en Val apporte sa contribution et les trois premières écoles ou clubs présentant huit coureurs minimum sur l'ensemble des 2 courses J1/J2 seront récompensés par des prix de 50 à 100 euros.

Pour le plaisir, le sport et comme suite logique au cross des écoles nous vous sollicitons afin d'inciter les enfants à venir courir le 1er Mai 2017 à Vienne en Val sous les couleurs de votre école.

A l'occasion des courses, notre village sera décoré et animé (vente de produits régionaux, flash mob, jeux pour les enfants...).

Inscriptions possibles sur internet et Chronométrage officiel par dossards pucés avec TopChrono :

https://www.topchrono.biz/evenement_3846-Vienne-en-Val--Foulées-Solognotes

Tous les renseignements concernant le programme sportif et les récompenses figurent sur les documents ci-joints ou,

sur Internet : www.asvienne.fr

et Facebook : <https://www.facebook.com/LesFouleesSolognotes>

Nous vous remercions de diffuser l'information autour de vous.

Vous pouvez vous inscrire le jour de la course mais les inscriptions et classements étant informatisés, il est préférable de nous faire parvenir vos inscriptions et règlement à l'aide des documents ci-joint avant le 26 avril 2017 à l'adresse ci-dessous. Vous profiterez ainsi de tarifs préférentiels (Règlement par chèque à l'ordre de l'A.S. Vienne en Val)

Monsieur Gérard ARRIVault
Chemin de Rigotte
45510 VIENNE EN VAL

Espérant vous rencontrer à VIENNE en VAL, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

NB : Attention, certificat médical de « non contre indication de la course à pied en compétition » obligatoire pour le 2 km

Le responsable des courses
Jérôme LELOUP

LesFouleesSolognotes chez gmail.com

ASSOCIATION SPORTIVE DE VIENNE-EN-VAL. Siège Social : Mairie 45510 Vienne-en-Val